



Vincentius

UNITE-INFO - Périodique semestriel - 26 octobre 2008
Editeur responsable : J. Bouchez, Rue Henri Leroy, 8 - 7060 Soignies

SOMMAIRE

- A propos de la croix de la "Bonnemort"
- Deux timbres originaux
- La collégiale pourra-t-elle rouvrir ses portes pour la Pentecôte 2009 ?
- Au fil des chapelles du Tour : chapelle "Pater"

2 timbres originaux

Dans le cadre de son 40e anniversaire, le Club Philatélique a organisé ce 25 octobre une exposition à la salle de la Paix.

A l'occasion de cet événement, il propose 2 timbres originaux reprenant 2 vignettes extraites d'une bande dessinée sur saint Vincent (dessin de Castor).

Sujets : la Grande Chasse portée par les confrères et la Collégiale Saint-Vincent.

Envie de les acquérir ? Voyez leur vice-président, qui est aussi notre trésorier Jean-Marc Vangansbergt.

A propos de la croix de la "Bonnemort"

Le conseil de la confrérie a décidé de changer l'appellation de "La croix de la Bonne Mort" en "Croix de la Confrérie". Pour rappel, cette croix est présente lors des funérailles des confrères et consoeurs. La croix datant du XVIIIe ou XIXe est aujourd'hui en cours de restauration. Notre Consoeur Marie Devigne a fait quelques recherches à propos de son ancienne appellation.

De retour d'une réunion du comité de la Confrérie, mon père m'a appris l'existence d'une croix appartenant à la Confrérie, la Croix de la "Bonnemort". Nom étrange qui suscite bien des débats...

J'ai réagi au bout de quelques secondes de réflexion. J'étais persuadée d'avoir déjà entendu parler d'un tel nom... en effet, c'était ma question d'examen de français cette

année : expliquer le nom du personnage "Bonnemort" dans Germinal, de Zola.

Voici l'extrait : "On m'a retiré trois fois de là-dedans en morceaux, une fois avec tout le poil roussi, une autre avec de la terre jusque dans le gésier, la troisième avec le ventre gonflé d'eau comme une grenouille... Alors, quand ils ont vu que je ne voulais pas crever, ils m'ont appelé Bonnemort pour rire."

L'explication du cours était la suivante : "Cet homme a failli mourir trois fois, on en conclut que la mort ne veut pas de lui, donc la mort l'a "à la bonne".

Mon interprétation possible sur le nom jugé macabre de la Bonnemort serait donc plutôt positive : Au lieu d'un signe mortuaire, cette croix existerait pour chasser la mort des foyers où elle se trouve.

Marie Devigne

La collégiale pourra-t-elle rouvrir ses portes pour la Pentecôte 2009 ?

Le moment est sans doute venu de refaire le point sur l'état d'avancement de la restauration dont notre collégiale fait l'objet depuis près d'un an et demi, car beaucoup de Sonégiens s'interrogent : sera-t-elle prête pour la prochaine Pentecôte ? Il faut savoir que, chaque semaine, d'innombrables questions se posent au comité d'accompagnement. Il s'agit pour chaque point abordé de trouver des solutions qui concilient au mieux les aspects techniques et les contraintes financières avec les préoccupations patrimoniales et les découvertes de type archéologique en cours de chantier. Cette dimension doit nécessairement être prise en compte dans le choix des options d'intervention, tout en ne compromettant pas, si possible, le respect des échéances, qui demeure une préoccupation unanimement partagée.

En avril dernier déjà, à l'époque du précédent Vincentius, le traitement des nefs était bien avancé (réfection des plafonds, restauration des boiseries, installation électrique, décapage et plafonnage des murs,...). Depuis lors, les murs ont été peints dans un ton beige légèrement rosé, inspiré par un enduit d'époque romane retrouvé dans le chœur, et ce sur une proposition des membres " patrimoniaux " du comité de chantier. L'échafaudage est démonté et il reste à assurer la finition des parties inférieures des bas-côtés ainsi qu'à placer les luminaires, pour lesquels des essais sont en cours. Ceux-ci ont été proposés par des designers italiens, consultés en 2005 en vue de la mise au point du projet d'éclairage.

La prochaine et dernière opération importante dans cette

partie de l'édifice portera sur la reconstruction des sols des galeries qui surmontent les bas-côtés, un poste temporairement tenu en suspens en raison d'une découverte archéologique passionnante. Une de plus ! La démolition de la chape de béton coulée en 1901 a, en effet, laissé apparaître, lors de la fouille des remblais qui se trouvaient dessous, des éléments archéologiques et historiques particulièrement intéressants, parmi lesquels les vestiges d'un ancien plancher. Cette découverte inattendue, mise en lumière par le Service d'Archéologie du Hainaut, a amené le comité d'accompagnement du chantier à remettre en question la réalisation d'une nouvelle chape en béton telle que prévue au cahier des charges et à envisager la réfection du sol des galeries en chêne. Cette option a été soutenue par le maître de l'ouvrage, la Ville de Soignies, et a reçu récemment l'accord du pouvoir subsidiant, la Région wallonne, indispensable vu le surcoût engendré par la nouvelle option de plancher. Celui-ci apportera certainement à ces espaces une plus-value sur le plan esthétique et patrimonial en même temps qu'un confort accru.

Par ailleurs, un grand nombre de feuillets manuscrits sur parchemin ou sur papier, remontant essentiellement à la période comprise entre le 15e et le 17e siècles, ont été retrouvés - pour les premiers par Gérard Bavay - mêlés à la terre de remblai sous le béton. Quelques uns sont encore en fort bon état, enroulés avec leur ligature originale ! Ces archives devraient, si les moyens le permettent, être étudiées et traitées en vue d'une conservation durable, puis peut-être faire l'objet d'une exposition destinée au public. La fouille a

aussi permis de retrouver des restes divers de bois sculpté et doré, de cuir, de toile peinte, etc. Ceci semble confirmer cette pratique ancienne, observée ailleurs, de ne pas jeter au rebut à l'extérieur de l'église mais bien d'intégrer à celle-ci, des objets à fonction religieuse qui avaient cessé de servir.

Les travaux se sont également concentrés sur le transept, particulièrement sur la réfection des enduits dégradés ou lacunaires, avec une intégration de ceux-ci aux enduits anciens, laissés le plus largement possible en place. C'est l'option qui a finalement été retenue par le comité d'accompagnement après d'intenses débats. En effet, il aurait été plus simple de tout décaper et de réenduire les murs de manière uniforme, comme cela s'est fait dans les nefs. Toutefois, là, les enduits avaient été renouvelés lors de la restauration du tournant des 19e et 20e siècles et étaient de moindre qualité, tandis que, dans le transept et dans le chœur, il y a une superposition d'enduits plus anciens et de différentes textures. Un enduit traditionnel à la chaux a une longévité beaucoup plus importante et un fini nettement plus sensible qu'un plâtrage, même si la réparation de l'enduit demeure certes plus complexe à réaliser techniquement. Toutefois, une collaboration efficace entre la Direction de la Restauration pour la phase de recherche, et l'entreprise Bajart a permis de résoudre, l'une après l'autre, les difficultés.

Le transept a posé une autre question délicate à trancher. En effet, la restauratrice chargée de faire des sondages, a mis au jour, au niveau des voûtes en briques sur croisée d'ogives couvrant le transept, un badigeon rouge à faux joints

blanc cassé, imitant un appareil de briques régulières. S'agissant du premier décor, qui remonte au 17^e siècle (1622) mais est antérieur à l'aménagement du chœur baroque, l'option de sa remise en valeur a été clairement envisagée. Il y a finalement été renoncé en raison de la difficulté technique - et dès lors du coût - d'une telle opération de restauration. En effet, si le badigeon était bien conservé localement, la voûte de croisée était, à d'autres endroits, dégradée (fissures, briques pulvérulentes,...) ou marquée par des zones d'enduit tardif particulièrement tenace, dont le décapage risquait fort d'entraîner de nouveaux dommages. Il a donc été décidé de préserver ce badigeon rouge à joints blanc par l'application d'un mélange réversible servant aussi de fixatif, puis de réenduire les voûtes comme les murs. De cette manière, la possibilité est laissée aux restaurateurs futurs de reconsidérer la question.

Les clés et les nervures en pierre des voûtes du transept se sont également révélées, sous une couche beige jaunâtre et avant cela une grise imitant la pierre, originellement peintes de plusieurs couleurs : du rouge et du vert associés à du noir et du doré. A la suite d'une première remise en peinture des clés armoriées pour les rendre plus visibles, la restauratrice de peintures murales a proposé de procéder gracieusement à une étude stratigraphique sur les nervures pour connaître plus

précisément le décor ancien. Toujours au niveau du transept, des étoiles dorées sur pierre, jusqu'il y a peu fixées aux voûtes enduits pour évoquer la voûte céleste, ont dû être remplacées par des pulseurs système de récupération d'air chaud et de répulsion de celui-ci vers le bas. En effet, afin d'améliorer le confort des utilisateurs de la collégiale et d'assurer la bonne conservation des parties restaurées, la Fabrique d'église s'est intensément investie dans l'amélioration du chauffage existant.

Dans le chœur, les travaux ont été interrompus pendant de nombreux mois en raison de la découverte de peintures murales, rares en Wallonie, remontant aux époques romane et gothique. Il a fallu en faire des relevés précis, les étudier sur les plans stylistique et technique puis commencer à les traiter pour assurer leur conservation. Parallèlement, de longs débats ont tenté de définir la meilleure option de mise en valeur. Le comité d'accompagnement du chantier était parvenu à un accord sur une sélection, sous forme de " fenêtrés " dans l'enduit, des surfaces peintes les plus significatives, soit celles qui étaient conservées en larges zones et suffisamment lisibles. Une réunion toute récente avec le Directeur de la Restauration de la Région wallonne et avec la Directrice de l'Institut royal du Patrimoine artistique a toutefois

abouti à la décision d'une remise en valeur complète de tout ce qui a été dégagé. Cela suppose un travail délicat, de longue haleine et d'une certaine complexité, car il s'agit d'assurer des transitions harmonieuses entre les zones peintes anciennes, parfois ponctuelles, et les parties à réenduire. Il est impossible matériellement que cette intervention soit terminée pour mai 2009.

Le comité d'accompagnement a toutefois décidé de maintenir, sauf élément imprévu, l'objectif d'une réouverture de la collégiale à cette époque, moyennant la persistance, dans le chœur, d'un échafaudage destiné à la restauration des surfaces murales. Ceci ne devrait pas empêcher la réintégration des chasses au cœur du maître-autel, dont le traitement de toutes les parties détachables est en cours depuis juillet. Nul doute que cet ensemble retrouve son éclat baroque, grâce au remarquable travail des ébénistes, dont l'équipe a été complétée par une restauratrice spécialisée dans le traitement des dorures et polychromies sur bois. La prochaine tâche d'envergure qui s'annonce pour ce poste est la remise en état des stalles, qui constituent un des plus beaux exemples de cette typologie en Wallonie.

*Jacques Deveseleer, le 23.10.08
Archéologue - Historien de
l'architecture
Conservateur de la collégiale*

A u f i l d e s c h a p e l l e s d u T o u r : Chapelle "Pater"

En 1816 (soit bien avant la construction de la maison qui se situe juste derrière construite en 1841), cette chapelle fût érigée en l'honneur de Notre Dame de Tongres par Jacques Joseph

Pater, maître des carrières. Tout comme les chapelles Sanglier et Corbisier d'ailleurs. Du reste, on ne sait pas grand chose de cette famille " Pater ".
En face de cette chapelle, le site

dit " des graniteries de Hanuise " a été tout à fait rasé et dépollué. Là se trouvait une usine qui façonnait les pierres.
Prochainement, le site sera affecté aux logements pour des

personnes qui pourront aisément emprunter le train pour leur activité professionnelle. En effet, l'ancienne voie vicinale privée qui reliait les carrières à la gare, sera aménagé en chemin pédestre et sera un raccourci pour les nouveaux habitants qui se rendront à la gare ou au centre de Soignies. Un peu plus loin sur la gauche, une motte apparaît, signe des terres de couvertures enlevées pour extraire la pierre. A la fin de la rue des trois planches, se dresse "La Source". Avant d'être une école d'enseignement spécial (depuis 1974), le site abritait le couvent des pères Carmes. C'est donc tout naturellement que le tour Saint Vincent fit un arrêt à cette nouvelle chapelle pour la première fois le 1er juin 1903. Cet arrêt durera jusqu'en 1979 où pour la première fois, la halte des carmes fut remplacée par un arrêt chez les sœurs carmélites, la prochaine chapelle. Un projet est actuellement à l'étude pour sculpter une nouvelle chapelle dédiée à saint Vincent qui serait encastrée dans le mur de "la Source" qui longe la rue des trois planches (dossier en cours à l'asbl des œuvres de la confrérie). Le premier arrêt serait prévu en 2009, soit 30 ans après le dernier ! Nous en reparlerons dans un prochain vincentius.

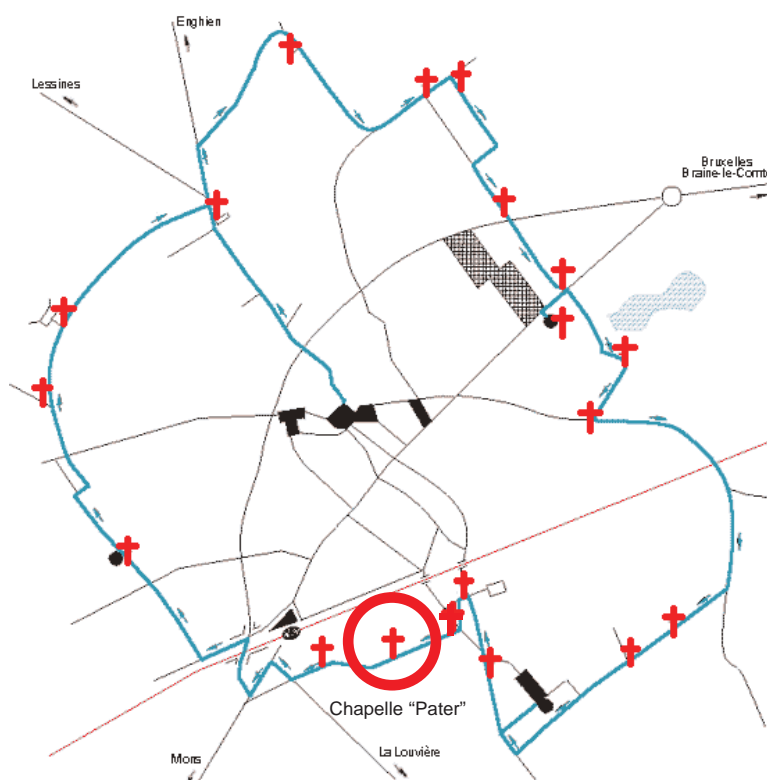


des archers qui menait à la rue du tour petit château en empruntant la rue Prévot. Toutefois, la construction de la chaussée de Mons (1704) et de la chaussée du Roelux (1776), la construction du viaduc qui débuta 1936 et fini en 1940 (juste pour la passage des allemands !) et la suppression du passage à niveau des archers pendant la guerre, transforma totalement le tracé, obligeant les pèlerins à prendre les chaussées du Roelux et de Mons, le viaduc et la rue du viaduc pour enfin reprendre la rue tour petit château (la rue des archers s'appelait avant rue tour petit château en signe du petit château que l'on peut encore observer au croisement rue des archers chaussée de Mons et qui est transformé en restaurant).

Il faut noter que c'est lors de la construction de la rue du viaduc que le parcours fut tout à fait modifié pour prendre l'allure actuelle. En effet, le tour passait toujours les voies de chemin de fer en empruntant le passage à niveau situé à la rue des archers près des entrepôts Semaille (là exista une chapelle - carte Ferraris de 1770 - dont on perdu toute trace).

A la chaussée du Roelux, c'est quasiment en face de l'actuel ministère des finances, que s'élevait la cense des borains qui percevait, à ce moment-là, une taxe d'utilisation des chaussées, une franchise en quelque sorte (le lieu est propice aux taxes !). La chaussée de Mons était alors en parfaite continuité avec la rue de station Imaginez-vous que c'était l'axe principal de communication entre Bruxelles et Mons voire même Paris ! (plus loin, on retrouvait un autre péage à la sortie de Soignies au Tilleriau !). Ce lieu fut également coupé par la construction de la ligne de chemin de fer en 1841.

A suivre ...



Cependant, pour relier la Source aux carmélites, les pèlerins doivent emprunter un parcours qui fut assez bien bouleversé ! En effet, le tour rejoignait la rue